

Réf: Dossier 308194

Avis de constitution

SOCIETE « PARFAIT LAURENT & CLAUDE CONSTRUCTION » en abrégé « PLCC »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SANTE, Lot 520, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARFAIT LAURENT & CLAUDE CONSTRUCTION » en abrégé « PLCC »

Objet : CONSTRUCTION, ELECTRICITE, PLOMBERIE, ETANCHEITE ET DIVERS SERVICES.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SANTE, Lot 520, Ilot 43

Dirigeant(s) M YAO KOUADIO LAURENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02034 du 30/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25238/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

